



Créé par convention Algéro-Tunisienne du 03 Septembre 1981

Concours de recrutement de la 34ème promotion

29 Août 2015

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au 1^{er} juin 2015

L'institut propose une formation de post graduation en finances publiques d'une durée de deux (02) années.

A l'issue de leur formation, les diplômés de l'institut sont affectés à leurs postes de travail en fonction des besoins exprimés par les services des Ministères des Finances dans les deux pays.

Conditions d'accès

Candidats algériens :

1) Les diplômés de graduation (quatre années au moins d'études supérieures après le baccalauréat ou licence LMD avec au moins la 1ère année de Master acquise conformément aux statuts de l'institut) en sciences économiques, financières, commerciales et juridiques, les ingénieurs en économétrie, planification, statistiques, informatique, recherche opérationnelle et aux titulaires de tout autre diplôme équivalent dans les mêmes filières reconnu par la fonction publique, admis sans examen de rattrapage et ayant une moyenne générale de 11,5/20 pendant le cursus universitaire ou une moyenne de 12/20 au cours des deux dernières années et qui ne dépassent pas 28 ans à la date de clôture des inscriptions (23 Août 2015).

2) Les fonctionnaires du Ministère des Finances, titulaires de l'un des diplômes cités plus haut, qui présentent une autorisation préalable dûment validée, délivrée par l'administration compétente conformément à la réglementation édictée par la fonction publique en matière de formation et qui ne dépassent pas 34 ans à la date de clôture des inscriptions (23 Août 2015).

Candidats tunisiens :

Les diplômés de graduation (quatre années au moins d'études supérieures après le baccalauréat ou licence LMD avec au moins la 1ère année de Master acquise) en sciences économiques, financières, commerciales et juridiques, les ingénieurs en économétrie, planification, statistiques, informatique, recherche opérationnelle, et aux titulaires de tout autre diplôme équivalent dans les mêmes filières reconnu par la fonction publique et qui ne dépassent pas 28 ans à la date de clôture des inscriptions (21 Août 2015).

Formalités à remplir

Candidats Algériens :

- Une demande manuscrite
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme
- Un extrait d'acte de naissance
- Deux (02) photos d'identité
- Les relevés des notes de toutes les années du cursus de formation pour les non fonctionnaires
- Un certificat de résidence
- Un mandat-lettre de 2000 DA au nom de l'IEDF, CCP - Alger 16946.47 clé 35
- Formulaire dûment rempli (imprimé sur le site web de l'institut)
- Une enveloppe timbrée format (22,9 x 32.4 cm) portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat

Candidats Tunisiens :

- Une demande manuscrite
- Une copie de la carte d'identité nationale
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme
- Un extrait d'acte de naissance
- Quatre (04) photos d'identité
- Un mandat lettre de 30 DT au nom de l'IFID, CCP - Tunis 1 740/38
- Formulaire dûment rempli (imprimé sur le site web de l'institut)

Modalités d'inscription

Candidats algériens : l'inscription se fera selon l'une des formules suivantes :

1. Remplir le formulaire (sur le site de l'institut « www.iedf-dz.com ») avant le 23 Août 2015 avec envoi du justificatif de paiement des frais d'inscription (scanné) par E-mail : contact@iedf-dz.com. Les pièces justificatives du dossier doivent être présentées au plus tard le jour du concours.
2. Envoi du dossier par poste à l'adresse de l'institut (le cachet de la poste faisant foi).
3. Dépôt du dossier au siège de l'IEDF à Koléa Wilaya de Tipaza.

Candidats tunisiens :

Les dossiers doivent être envoyés ou déposés au siège de l'IFID, 8 avenue Tahar Ben Ammar El Manar II - Tunis, avant le 21 Août 2015, (le cachet de la poste faisant foi).

Modalités du concours :

I - Epreuves d'admissibilité (écrites) : 29 Août 2015

Candidats algériens : A l'Ecole Nationale des Impôts - Route de Bou-Ismaïl - Koléa Wilaya de Tipaza

Candidats tunisiens : Au siège de l'IFID, Avenue Tahar Ben Ammar El Manar 2 - Tunis.

1) **Epreuve n°1** : De 9 h 00 à 10 h 30, Culture générale,

2) **Epreuve n°2** : De 10 h 45 à 12 h 15, au choix : **Techniques quantitatives** (Statistiques, Mathématiques financières, Recherche Opérationnelle...) ou **Finances publiques**,

3) **Epreuve n°3** : De 13 h 15 à 14 h 45, au choix : **Economie** (Macro et/ou Micro) ou **Droit** (administratif et/ou commercial)

* Chacune des épreuves aura une durée de 1 h 30 minutes et permettra de vérifier la capacité du candidat à maîtriser les instruments et les concepts et à élaborer un raisonnement cohérent pour présenter des analyses en utilisant des outils adéquats.

* Le candidat doit répondre obligatoirement à toutes les épreuves en langue française à l'exception de la 1^{ère} épreuve (Culture générale) où le candidat est autorisé à composer selon son choix en arabe ou en français.

II - Epreuve d'admission (orale)

Exposé à partir d'un sujet portant sur des thèmes traitant des problèmes économiques, financiers ou sociaux destiné à permettre au jury d'évaluer les aptitudes nécessaires au suivi de la formation.

Les candidats admissibles seront convoqués à l'épreuve orale :

Candidats tunisiens : le 09 septembre 2015 à l'IFID - Tunis.

Candidats algériens : le 13 septembre 2015 à l'ENI - Koléa.

N.B. :

- ❖ Ne seront acceptées que les candidatures répondant strictement aux conditions énoncées.
- ❖ La liste des candidats algériens convoqués aux épreuves écrites sera publiée sur le site web de l'institut.
- ❖ La liste des candidats admissibles sera publiée sur le site web de l'institut.
- ❖ La liste des candidats admis sera publiée sur le site web de l'institut.
- ❖ L'institut ne peut assurer ni l'hébergement ni la restauration durant le concours.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Adresse : B.P. 100, Route de Bou-Ismaïl - Koléa Wilaya de Tipaza
Tél. : 024 48 24 25 / 024 48 47 44 - Fax : 024 48 49 76
Web : www.iedf-dz.com Mail : contact@iedf-dz.com